



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 1er JUILLET 2025 à 20H30

(ce compte-rendu sera soumis à approbation lors du prochain Conseil Municipal)

Convocation envoyée le 23 juin 2025 par mail aux conseillers municipaux.

Présents : Alexandre Barbe, David Broc, Emmanuel Hareau, Eric Ketley, Olivier Reboul, Edith Sylvestre, Eric Tracol, Christian Tribu.

Absents excusés : Stéphane Galdemas (pouvoir donné à Edith Sylvestre)

Président de séance : Christian Tribu - Secrétaire de séance : Edith Sylvestre.

POUR INFORMATION

Des échanges de vues ont eu lieu avant la séance sur des sujets qui n'étaient pas à l'ordre du jour et sans qu'ils y soient mis. Ils ne sont donc pas repris dans ce compte-rendu.

ORDRE DU JOUR

1 – Election du nouveau maire

Christian Tribu préside à l'élection du nouveau maire.

Le quorum étant atteint, le vote peut avoir lieu.

Après avoir rappelé les principes du vote, Mr Tribu fait procéder au vote en présence de deux assesseurs, Alexandre Barbe et Olivier Reboul.

Devant l'absence d'autre candidature, Eric Ketley, pour sortir de cette impasse, se porte candidat aux conditions suivantes :

- il assumera les obligations légales du maire, et c'est tout
- il terminera le suivi des opérations en cours - Espace St-Roch, Réaménagement de la mairie, Saison inaugurale de l'Espace St-Roch
- il n'y aura pas de projet ou d'événement à l'initiative de la mairie. S'il y a une demande dans ce domaine, elle sera confiée à un porteur de projet qui en assurera l'organisation et le suivi, avec l'assistance éventuelle de la mairie
- il ne sera pas l'interlocuteur des usagers des services et réseaux qui ont été délégués à d'autres organismes. Ils ont un service client.
- la mairie pourra être jointe par téléphone pendant les horaires d'ouverture au public, à savoir, le lundi après-midi.

Les conseillers ont donc 2 options : élire un maire ou laisser le préfet décider de mettre la commune sous tutelle ou de dissoudre le conseil municipal et procéder à l'élection d'un nouveau conseil municipal.

A l'issue du premier tour, Eric Ketley est élu à l'unanimité des bulletins exprimés avec 4 voix et 5 bulletins blancs.

Le maire élu prend la présidence de la séance.

2 – Fixation du nombre d'adjoints au maire

Christian Tribu accepte de se porter candidat. Comme il n'y a pas d'autre candidature il est proposé de fixer le nombre d'adjoint à 1.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité,

3 – Election des adjoints

Eric Ketley préside à l'élection du nouvel adjoint au maire.

Il est rappelé que les principes du vote sont les mêmes que pour l'élection du maire.

Le maire, Eric Ketley, fait procéder au vote en présence de deux assesseurs, Alexandre Barbe et Olivier Reboul.

A l'issue du premier tour, Christian Tribu est élu à l'unanimité des bulletins exprimés avec 5 voix, 3 bulletins blancs et un nul.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20